

Migrations: comprendre

« La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. » En reprenant cette formule que Michel Rocard a tenté de nuancer quelques années après l'avoir prononcée en y ajoutant « *mais elle doit en prendre fidèlement sa part* », le président de la République s'inscrit dans la continuité d'un discours sur l'immigration aussi néfaste que trompeur. Derrière ces propos, il y a l'image d'une immigration massive à laquelle il est impossible de faire face, composée de pauvres venant des pays du Sud, affluant aux frontières de la France et plus généralement de l'Europe pour profiter de la générosité de notre modèle social, image aussi excessive qu'injustifiée (les personnes en situation irrégulière ne peuvent accéder aux prestations sociales).

Pourtant, la réalité est tout autre. La France n'accueille pas et n'a jamais accueilli toute la misère du monde. Elle n'a même jamais été particulièrement généreuse en la matière (voir notamment comment les Républicains espagnols ont été accueillis en 1939). Et, par rapport aux autres pays européens, elle est très loin de prendre sa part. Elle n'a accueilli que 35 000 Syriens, sur 6,8 millions (pour 3,5 millions en Turquie et un million en Allemagne), 110 000 Ukrainiens (seulement 70 000 sont encore là), sur les 4 millions qui ont quitté leur pays, alors que l'Allemagne en a accueilli un million.

Quant à « l'impossibilité » d'accueillir dignement des milliers de réfugiés, l'exemple de l'accueil des Ukrainiens la dément de façon évidente.

Au-delà de ces quelques rappels, il est indispensable d'élargir le point de vue et de regarder ce qu'est la réalité des migrations mondiales, leur complexité, et de jeter un regard critique sur les discours et les politiques aujourd'hui conduites. C'est la contribution qu'entend apporter ce dossier.

Décrypter les migrations et lutter contre les idées reçues

En élargissant la focale, Catherine Wihtol de Wenden évoque les facteurs structurels multiples et complexes qui « *expliquent la permanence des migrations, quelles que soient les politiques menées pour les dissuader* », et souligne que les profils de migrants sont de plus en plus divers. Elle rappelle aussi que, contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent et que « *les migrations se dirigent vers le nord du monde (environ 140 millions, Sud-Nord et Nord-Nord) sont en train d'être dépassées par les migrations se situant au sud*

de la planète (Sud-Sud et Nord-Sud) ». Mais alors que la crise du Covid a mis en lumière la dépendance des pays du Nord vis-à-vis de leur main-d'œuvre immigrée, la montée des populismes et de l'extrême droite pousse à contrôler toujours plus les frontières en jouant sur des peurs infondées, pour le plus grand péril des personnes concernées. A rebours de ces peurs, le colloque « Accueillir les personnes exilées : pourquoi ? Comment ? » qui s'est tenu à Saint-Brévin le 23 septembre 2023, et dont nous rendons compte dans un article, a été marqué par un débat apaisé : universitaires, chercheurs, élus et responsables associatifs (parmi lesquels plusieurs contribuent à ce dossier) y ont participé, en démontant les fantasmes et les idées reçues à partir de leurs travaux. L'enjeu ? Mener la bataille des idées et redonner toute leur légitimité à la solidarité et à l'hospitalité.

C'est justement l'objet de l'article de Louis Imbert que de décortiquer le discours qui, depuis cent-cinquante ans, nourrit les peurs face à l'immigration : il montre comment depuis la fin du XIX^e siècle, des mots et des formules, ignorant ou déformant les faits et les chiffres, « *charrient un puissant imaginaire national, enraciné de longue date, [qui] fait de la présence des étrangers sur le sol français une menace identitaire, culturelle, économique et sécuritaire, voire existentielle* ».

Depuis Maurice Barrès, dénonçant des « *hordes d'émigrants* » et réclamant « *une loi contre l'ouvrier étranger* », jusqu'à la thématique contemporaine du « *grand remplacement* », on peut voir une continuité. Et le recours à la terminologie récurrente de « *crise migratoire* » n'y change rien : il s'agit encore d'une rhétorique qui vise à « *justifier un nouveau durcissement des politiques migratoires* ». Pourtant, comparant l'accueil des Syriens à celui des Ukrainiens, Louis Imbert affirme qu'une autre politique migratoire est possible : pour cela, il faut opposer à l'imaginaire xénophobe et raciste un autre imaginaire fondé sur la solidarité, la dignité et l'accueil de toutes et tous. Ce possible est illustré par l'exemple allemand qu'analyse Isabelle Bourgeois : l'Allemagne, sur ses 84,4 millions d'habitants, compte 13,4 millions de ressortissants de pays étrangers ; elle a pu en 2015 accueillir un million de Syriens, puis, en 2022, plus d'un million d'Ukrainiens. La politique allemande en la matière résulte certes de ses besoins économiques et démographiques, mais aussi peut-être et surtout de son histoire (12 millions d'Allemands ont été expulsés de leur pays

« Alors que la crise du Covid a mis en lumière la dépendance des pays du Nord vis-à-vis de leur main-d'œuvre immigrée, la montée des populismes et de l'extrême droite pousse à contrôler toujours plus les frontières en jouant sur des peurs infondées, pour le plus grand péril des personnes concernées. »

et convaincre

de résidence vers l'Allemagne à la fin de la Seconde Guerre mondiale) et également de normes juridiques et morales qui vont au-delà de ce que prévoit la convention de Genève. Et elle s'accompagne de mesures d'intégration différentes de l'assimilation : « *L'objectif est plutôt de faire de l'immigré un citoyen (« bürger») éclairé.* » Cette politique qui associe tous les acteurs de l'Etat aux collectivités territoriales, en passant par les Länder et la société civile, ne va pas sans débat et elle évolue, mais la clé est la garantie offerte par la Constitution d'un droit fondamental au « respect de la dignité humaine », qui passe par des droits immédiats au logement, au travail et à l'apprentissage de la langue.

Pour les personnes exilées, une vulnérabilité accrue

La France partage peu cette politique puisque même le droit à la santé, qui figure parmi les droits les plus fondamentaux, est loin d'être respecté pour les personnes exilées. Pourtant, comme le décrit Maxime Guimberteau, porte-parole du centre Primo Levi, nombre d'entre elles ont été confrontées à la violence sous les formes les plus diverses, « *tellement systématisée et répétitive qu'elle finit par être banalisée* », et elles en subissent longtemps les conséquences : « *Elle perdure au-delà des faits dans la mesure où un simple objet, un simple uniforme peut replonger les personnes exilées dans le souvenir des sévices subis.* » Or leur arrivée en France, loin de leur offrir le répit nécessaire, se traduit souvent par un basculement vers la précarité qui prolonge leur vulnérabilité et peut accroître les troubles psychologiques. L'enjeu de santé publique que cela constitue est un « *angle mort des politiques publiques* ».

La surenchère sécuritaire et répressive se retrouve une nouvelle fois dans le nouveau projet de loi « asile et immigration », que le gouvernement essaye de négocier avec une droite de plus en plus extrême. Anna Sibley l'analyse, montrant que s'il prétend articuler humanité et fermeté, on a du mal à y trouver la première : les possibilités de régularisation par le travail en trompe-l'œil se trouvent « *rapidement éclipsées par le reste du texte* », qui durcit les conditions d'accès à un titre de séjour régulier, multiplie les obstacles, accroît les risques d'arbitraire, notamment par rapport aux expulsions, et menace l'effectivité du droit d'asile ; avec, de surcroît, le risque de concessions supplémentaires à une droite qui n'hésite pas à reprendre à son compte les propositions de l'extrême droite. Face à cette surenchère, s'il est une conclusion que l'on peut proposer, c'est sans doute celle de Catherine Wintol de Wenden : « *Il s'agit de convaincre.* » Nous espérons que ce dossier y contribuera. ●

**Marie-Christine Vergiat, vice-présidente de la LDH,
et Gérard Aschieri, rédacteur en chef de D&L**



AU SOMMAIRE

► Migrations : comprendre et convaincre

Marie-Christine Vergiat
et Gérard Aschieri

38

► Enjeux migratoires en Europe et dans le monde

Catherine Wintol de Wenden

40

► Accueil des personnes exilées : colloque national à Saint-Brévin

Marie-Christine Vergiat

44

► L'Allemagne, pays d'immigrés

Isabelle Bourgeois

46

► L'« invasion migratoire » : cent-cinquante ans de discours xénophobes

Louis Imbert

49

► Personnes exilées, la violence comme horizon

Maxime Guimberteau

52

► Loi immigration : une réforme qui sombre dans les extrêmes

Anna Sibley

54